



JANVIER - FEVRIER

N° 1 - 1999

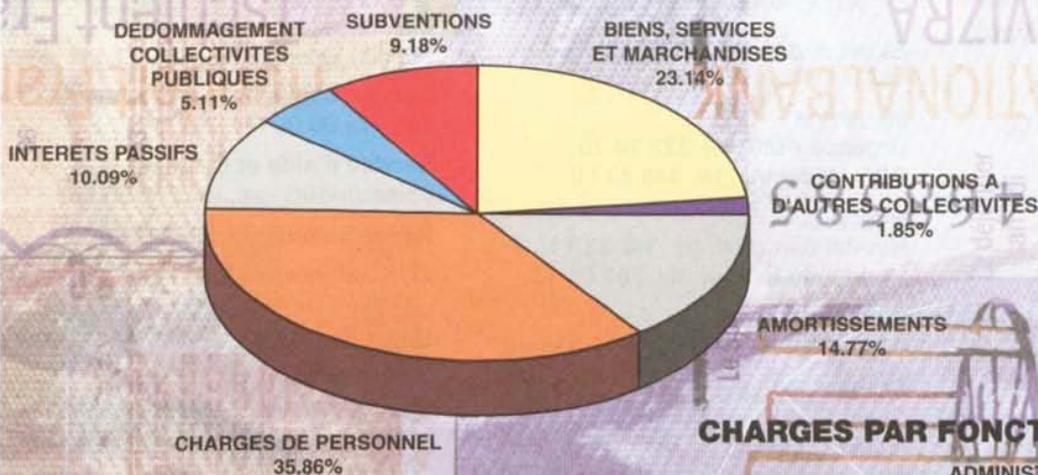
# INFORMATIONS VERNIER

## UN BUDGET QUI IMPLIQUE DES DIMINUTIONS DE PRESTATIONS

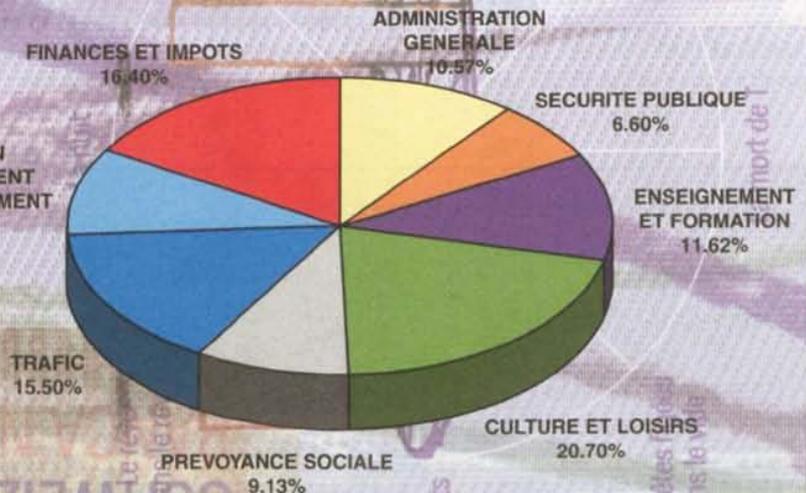
Pour s'approcher de l'équilibre budgétaire mentionné dans la loi, le budget adopté cet hiver pour 1999 comprend une diminution de certaines prestations. Il y aura ainsi un peu moins de fleurs et d'arbustes dans nos espaces publics. C'est un moindre mal. Après

avoir réussi à réaliser d'importantes économies durant ces dernières années, et alors que les rentrées fiscales ne sont pas en hausse, les autorités n'avaient guère le choix. Malgré cela, le budget prévoit un excédent de charges présumé d'environ 490'000 francs.

### CHARGES PAR NATURES



### CHARGES PAR FONCTIONS



# SOMMAIRE

## Le thème

### 3 **Le budget 1999**

Le budget de fonctionnement voté pour 1999 sera très légèrement inférieur à celui dont l'administration communale disposait en 1998. La différence est de 0,6%.

## Nouvelles communales

7 Noces d'or 1998

8 Les déchets compostables

9 La commune cherche des apprentis

10 Echos des clubs d'aînés

11 Opéra les chercheurs d'or

12 Vos petites annonces

19 Le service des sports cherche une hôtesse-caissière

## Infos-quartier

17 AIVV : De Vernier-Place à Chauvet-Lullin

18 AICE : Convocation à l'assemblée générale

## *Renseignements utiles*

### Administration municipale

#### **Mairie de Vernier**

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

**Pompes funèbres**, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Pacte pour l'emploi

#### **Association VIE**

(Vernier Intégration Emploi)  
Mairie de Vernier - Rue du Village 9  
Tél. 306 06 48

#### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin  
Route du Bois-des-Frères 30  
Bassin couvert du Lignon, horaire jusqu'au 15 mai : lun-ma-jeu-ven 9h30-13h30 et 16h30-20h30, me 9h30-20h30, sa-di + jours fériés 9h30-17h.

#### Service du feu tél. 118

#### Gendarmerie genevoise, tél. 117

**Poste de Blandonnet**, tél. 427 93 21

#### Police municipale

**Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

#### **Poste de Vernier**

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### **Poste des Avanchets**

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### **Poste du Lignon**

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

**Urgence AMG**, tél. 322 20 20

**SOS Médecins**, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

**Hôpital cantonal**, tél. 372 33 11

**Hôpital de la Tour**, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

**Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches II, sauf vacances et jours fériés et jeudis des mois de décembre et janvier.

### Services sociaux

#### **Service social communal**

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### **Permanence chômage**

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h  
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

#### **Centre social des Avanchets**

Rue Grand-Bay 18, tél. 795 75 90

#### **Centre social de Châtelaine**

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

#### **Centre social du Lignon**

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### **Service d'aide à domicile A.G.A.D.**

Tél. 979 06 06

#### **Service d'aide et de soins**

**communautaires**, tél. 979 06 06

**Repas à domicile**, tél. 827 85 00

**SOS enfants**, tél. 312 11 12

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

**Service social**, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### **Centre social du Lignon**,

Tél. 796 63 11 et **Centre social de Châtelaine** Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

### **Edité par l'Administration municipale**

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier offset extra-blanc mat,

sans chlore.

Prochain numéro :

Le civisme

Parution 12 mars 99

Délai rédactionnel 19 février 99

Journal tiré à 14'500 exemplaires

## Le budget 1999

Une remarque préliminaire : le vote cantonal du 20 décembre n'aura pas d'incidence directe pour Vernier.

L'accord pour l'augmentation de capital des Transports Publics Genevois, auquel la commune s'opposait, est devenu caduc avec le refus populaire. Des conséquences indirectes pourraient néanmoins surgir, par exemple au niveau des subventions cantonales relatives aux activités sociales.

Cette précision étant faite, passons à la présentation sommaire du nouveau budget. Le budget de fonctionnement de l'administration communale voté pour 1999 sera très légèrement inférieur à celui dont elle disposait en 1998. La différence est de 0,6%.

Le total des charges se monte à 53'112'000 francs et celui des revenus à 52'624'000 francs, laissant un déficit probable de 488'000 francs. Rappelons que le budget 1997 voté se montait à 54'882'000 francs. Si Vernier a adopté un budget en léger recul, c'est parce que l'expérience de ces dernières années a indiqué que les prévisions adoptées étaient tou-

### Prévisions fiscales

Depuis quelques années, le Conseil administratif ne suit plus à la lettre les informations que nous font parvenir les Services spécialisés de l'Etat concernant l'imposition des personnes physiques et morales.

En effet, nous nous sommes rendu compte que les éléments communiqués ne correspondaient pas à une vision réaliste du type de contribuables imposés sur notre commune.

A titre d'exemple, si nous avons basé nos dépenses budgétaires sur leurs prévisions fiscales, nous aurions des déficits cumulés sur ces quatre dernières années supérieurs de plus de 2 millions de francs.

Pour cette année, le Département des finances nous a communiqué une prévision de rentrées fiscales supérieure de Fr. 400'000,— à celle que le Conseil administratif a inscrite dans le cadre de l'élaboration du budget.

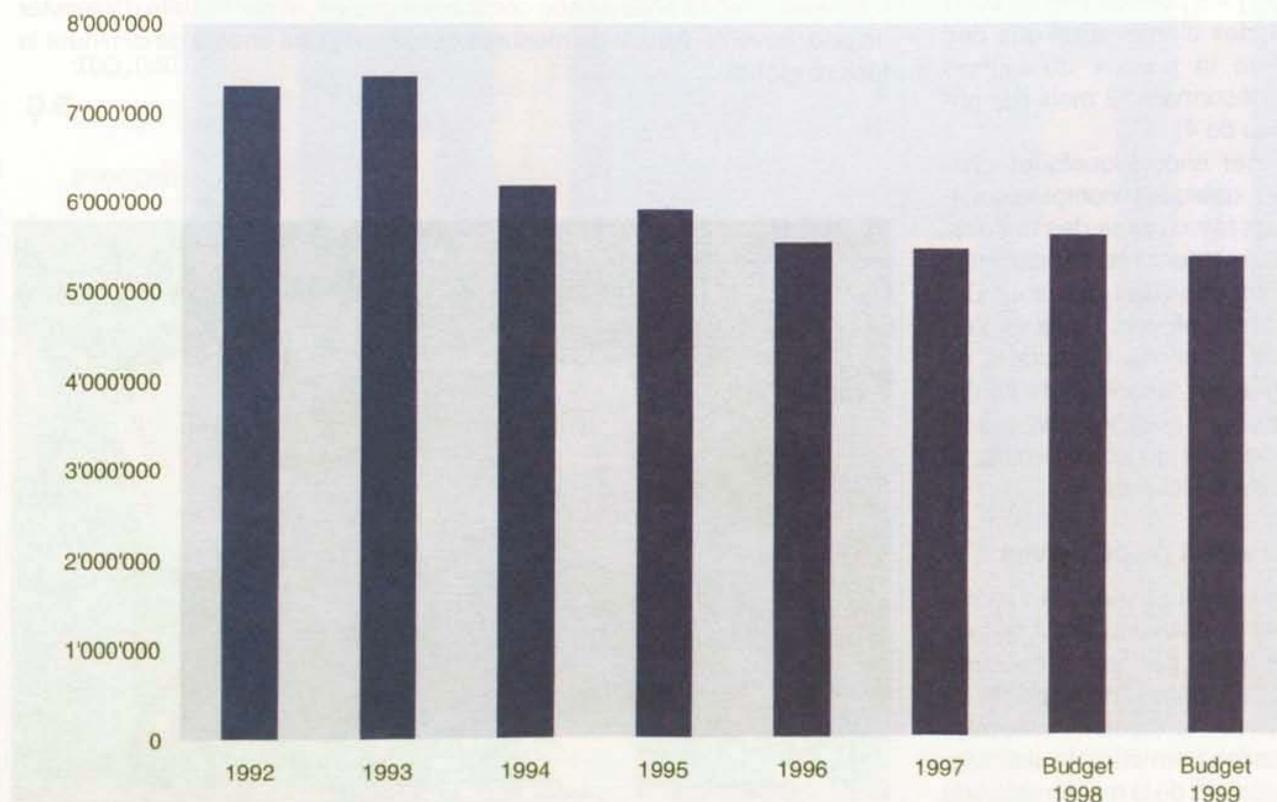
jours trop optimistes (voir notre tableau). Et pourtant, le Conseil administratif ne les a pas suivies. Les autorités ont opté pour une croissance fiscale nulle.

### Après négociations

Le Conseil administratif a, par contre, été satisfait de l'adoption d'une nouvelle formule de péréquation inter-

communale qui permet une rentrée supplémentaire pour Vernier estimée à 800'000 francs. Rappelons au passage que ce résultat n'est pas dû au hasard. Au contraire, nos représentants au sein des instances de l'Association des Communes Genevoises s'y sont battues âprement pour défendre les intérêts de Vernier. Une bonne nouvelle n'arrivant malheureusement pas sans une mauvaise, la

### INTERETS DETTE



commune a dû revoir à la baisse le chiffre budgétisé pour le fonds d'équipement communal et le ramener à 4,68 millions, soit une diminution de 320'000 francs.

### Prestations revues

Afin de diminuer au maximum le déficit prévu, les charges communales ont été réduites d'un montant d'environ 600'000 francs. Cela va entraîner une refonte de certaines tâches, par exemple l'entretien des préaux des écoles des Libellules et d'Aïre et la suppression de certaines prestations telles que la Biennale de sculptures. Un certain nombre de contrat d'entretien seront supprimés et repris par les services communaux, mais le rythme ne sera pas le même. Les préaux seront ainsi un peu moins propres. Ne s'agit-il pas d'une diminution de prestations moins grave que la fermeture d'une bibliothèque, par exemple ?

Autre effort: la diminution des frais de traitement des résidus ménagers ainsi que des frais de levée, ceci grâce à une solution originale (voir encadré ci-contre). Il faut également noter une augmentation des revenus d'environ 130'000 francs, due notamment à une estimation plus positive des recettes des amendes d'ordre ainsi que des entrées de la piscine du Lignon (ouverte désormais 12 mois par année au lieu de 4).

Pour donner encore quelques chiffres, voici quelques comparaisons. En prenant la moyenne des budgets de fonctionnement par habitant des cinq communes-villes que sont Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier, nous obtenons un budget de fonctionnement théorique de l'ordre de 64,7 millions pour Vernier, soit 12 millions de plus qu'actuellement, le chiffre parle de lui-même.

### Nouveau statut du personnel

1999 sera aussi l'année de l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel adopté par une très large majorité du Conseil municipal le 23 juin dernier. Concrètement, cette mise en application permettra de stabiliser l'accroissement de la masse salariale

## Des chômeurs aident la commune

Deux chômeurs en fin de droit, Yves Roger Brodard et José Vicente, au bénéfice d'un contrat d'emploi temporaire, font le tri systématique des déchets de jardins depuis le 1er septembre.

La commune avait dû malheureusement constater que ce qui était déposé dans les huit emplacements publics n'avait parfois rien à voir avec les déchets organiques. On y trouvait des sacs poubelles, des petits meubles, des bidons de peinture, du plâtre, etc. De ce fait, ces déchets transportés au Nant-de-Châtillon pour y être compostés étaient refusés. Le chauffeur devait alors les reprendre et les amener à l'usine d'incinération des Cheneviers. En conclusion, cela revenait à 215 francs la tonne au lieu de 155 francs. Un gaspillage coûteux pour le contribuable verniolan.

Un premier bilan a été établi de l'action de ces deux chômeurs au service de la commune : en 1998, la commune a livré 355,65 tonnes de plus au Nant-de-Châtillon. Cela signifie que cette action a permis une «économie» de plus de 21'000 francs.

En l'espace de quatre mois, leur présence a permis d'identifier 42 «tricheurs» à qui la commune a demandé une participation financière au coût du tri de la benne (soit un forfait de 150 francs).

Ils interviennent sur la nouvelle place de tri créée au début de 1998.

Non accessible au public, cet emplacement de la voirie servira prochainement à trier aussi les déchets encombrants et la ferraille.

Deux autres mesures ont été prises en 1998: depuis septembre 1998, les écoles disposent désormais d'un container spécial pour le papier, tandis que chaque classe est dotée d'une poubelle à papier. Le matériel, ainsi que le transport du vieux papier sont offerts par la maison Papirec.

Depuis septembre 1998, ce sont ainsi 3,42 tonnes qui ont été récoltées.

Un résultat encourageant.

Enfin, au Lignon, les concierges vident désormais le papier mis dans la case publicité dans une benne située au bas du Lignon. Cela a permis de récolter déjà 10 tonnes. Il s'agit d'une solution transitoire. A terme, l'objectif est d'équiper chaque allée de son container à papier, et par la suite d'y ajouter un pour le verre. Autant de mesures qui permettront encore de diminuer la facture globale.

S.G.



## Le budget 1999

et de limiter son augmentation à 1,8%. Voici en quelques mots les principaux éléments de cette réforme. Le salaire des fonctionnaires ne sera pas revu à la baisse. Le changement se fera sentir à moyen et à long terme pour les nouveaux et futurs engagés. En effet, Vernier n'appliquera plus l'échelle des traitements de la Ville de Genève, mais un nouveau système. Chaque classe de traitement à le même nombre de paliers de progression et les mêmes écarts entre les paliers, ce qui n'était pas le cas auparavant. Dès lors, en lieu et place d'une progression salariale en cours de carrière de près de 100%, sans tenir compte de l'indexation, elle est limitée à 37,5% dans le nouveau statut. Autre changement de taille: la rémunération a été simplifiée. Un 13e salaire remplace la prime de fidélité et

la gratification annuelle. La gratification pour années de service (le versement de 3000 francs après 25 et 35 ans de service) fait partie de l'abandon de certaines prestations financières en contrepartie de l'augmentation du nombre de jours de vacances. Compte tenu de cette augmentation, le Conseil administratif a décidé d'étouffer l'effectif de certains services.

Il a de ce fait prévu la création de deux demi-postes de gardiens auxiliaires au service des sports, ainsi que l'engagement de six patrouilleuses scolaires au service de la police municipale.

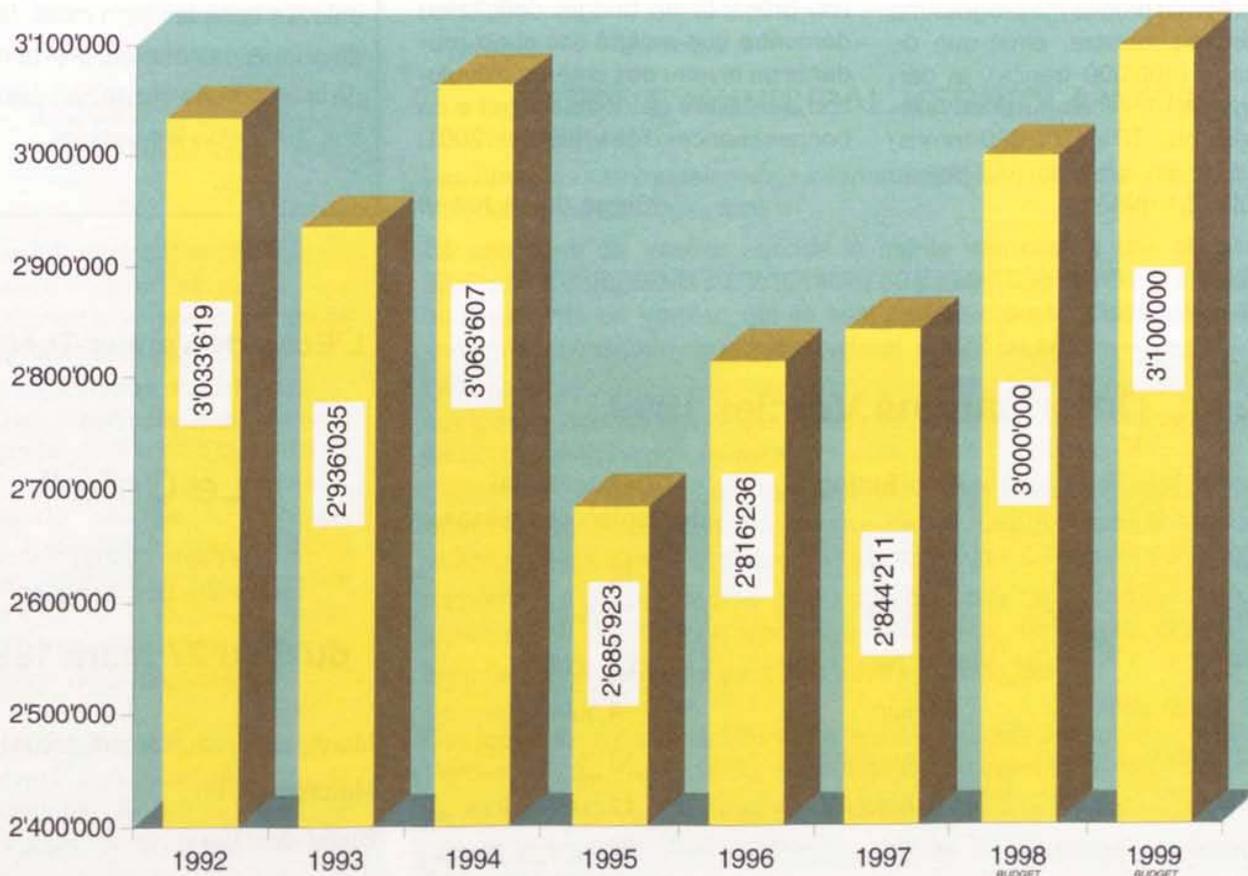
Libérés de la sécurité aux abords des écoles, les agents auront ainsi plus de temps pour s'occuper de tâches spécifiques et le nombre d'heures supplémentaires, actuellement effectué, pourra être limité.

### Faibles investissements

Le budget des investissements prévoit pour 1999 un montant de 7,7 millions (après déduction de l'augmentation du capital de dotation des TPG néanmoins inscrite lors du vote du budget). En prenant la moyenne des budgets d'investissement par habitant des cinq communes-villes déjà énumérées, nous obtenons un investissement théorique équivalent de l'ordre de 20,5 millions pour Vernier...

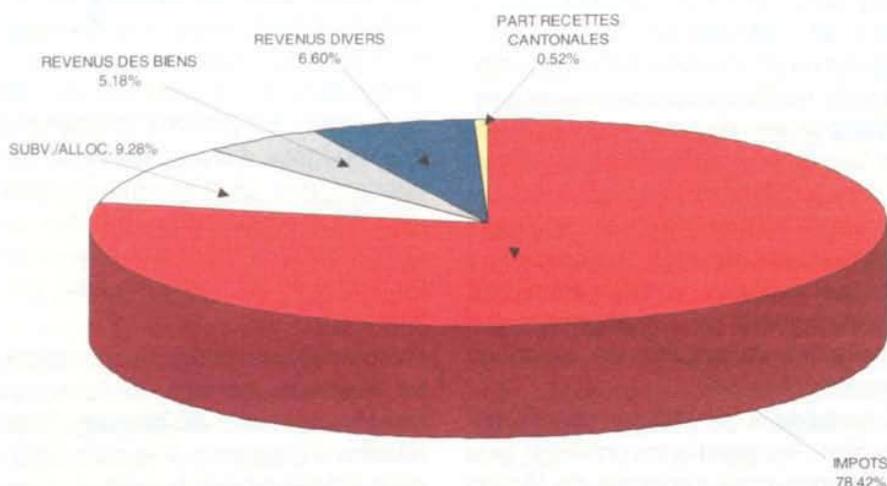
La commune ne peut plus se permettre malheureusement de faire des investissements anticycliques afin de relancer l'économie. Elle doit désormais préserver son budget de fonctionnement. Si l'on enlève des 7,7 millions le transfert au patrimoine administratif d'une somme de

## TAXE PROFESSIONNELLE



## Le budget 1999

### REVENUS PAR NATURES



600'000 francs, laquelle n'est pas un réel investissement, voici ce qu'il reste : l'achat d'une parcelle à Châtelaine en vue de la réalisation d'un équipement public; le programme de réfection lourde de divers bâtiments (500'000 francs, une somme appelée à tripler les années suivantes); la replantation d'arbres suite à des abatages (un certain retard ayant été accumulé à ce propos); le programme de réfection routière, ainsi que de l'éclairage (400'000 francs), la dernière tranche destinée au renouvellement des bus TPV (700'000 francs) et la mise en séparatif du réseau d'égoûts (2,1 millions).

En conclusion, deux constatations s'imposent:

- Nos effectifs et nos moyens sont, à présent, tellement compressés que souvent nous nous trouvons à la limite de la rupture du bon fonctionnement.
- La lecture du nouveau plan financier quadriennal (obligatoire lorsque l'on présente un budget déficitaire) démontre que malgré des choix prudents au niveau des critères d'évolution, l'équilibre de notre budget a de bonnes chances d'être rétabli en 2001.

Serge Guertchakoff

## Prochaines séances du Conseil municipal

mardi 9 mars 99 à 20h30  
 mardi 20 avril 99 à 20h30  
 mardi 18 mai 99 à 20h30  
 mardi 8 juin 99 à 17h30

## CIMETIERES

### Renouvellement de concession

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aïre et de Vernier (ancien et nouveau) en 1978, ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 1998, sont invités à en informer par écrit l'administration municipale (service des cimetières - CP 520 - 1214 Vernier) jusqu'au 31 mars 1999.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré, selon les besoins.

## Informations Vernier 1999

Numéro	Distribution	Dernier délai de remise des textes
2. mars	12 mars	19 février
3. avril	16 avril	26 mars
4. mai	14 mai	23 avril
5. juin-juillet-août	25 juin	4 juin
6. septembre	3 septembre	13 août
7. octobre	8 octobre	17 septembre
8. novembre-décembre	10 décembre	19 novembre

## L'Echo de Vernier-Théâtre

votre troupe communale  
vous propose

### “ Le Café ”

de Carlo Goldoni  
au théâtre des Ranches

**du 5 au 27 mars 1999**

Mardi, vendredi, samedi à 20h15

Mercredi à 19h

Buffet dès 19h

Dimanche 14 et 21 à 15h.

# NOCES D'OR

Les autorités communales ont eu le plaisir d'accueillir 10 couples, le 27 novembre 1998, à la maison Chauvet-Lullin pour une petite collation à l'occasion de leurs 50 ans de mariage. Etaient présents Mme Gabrielle Falquet, maire, MM. Christophe Iseli et Marc-Henri Brélaz, conseillers administratifs, ainsi que M. Ernest Greiner, remplaçant M. Christophe Dulex, président du Conseil municipal et pris par d'autres obligations, et



Photo G. Riegssegger

Monsieur & Madame	<b>Raymond et Yolande AMBROSIO</b>	VERNIER	mariés le	à
Monsieur & Madame	<b>Roland et Simone BAERTSCHI</b>	AIRE	09/05/1948	Constantinople
Monsieur & Madame	<b>Pierre et Germaine CHEVALLEY</b>	VERNIER	15/05/1948	Baden/AG
Monsieur & Madame	<b>Albert et Jacqueline CIUCCI</b>	AIRE	29/10/1948	Veyrier
Monsieur & Madame	<b>Jean et Lucie DONZE</b>	LE LIGNON	29/01/1948	Vernier
Monsieur & Madame	<b>Hans et Christine GROSSEN</b>	CHATELAINE	21/05/1948	Satigny
Monsieur & Madame	<b>Samuel et Madeleine JEANNET</b>	VERNIER	04/12/1948	Genève
Monsieur & Madame	<b>Clément et Lydie LENGEN</b>	CHATELAINE	27/04/1948	Vernier
Monsieur & Madame	<b>Remo et Simone MINISIO</b>	CHATELAINE	28/08/1948	Martigny
Monsieur & Madame	<b>Roger et Bianca PERRETEN</b>	VERNIER	18/09/1948	Vernier
			04/09/1948	Vernier

Dans une ambiance chaleureuse, les couples ont reçu un bouquet de fleurs et une séance photos a été organisée.

## NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Nos Autorités communales souhaitent honorer les couples qui célèbrent leurs nocés d'or ou de diamant **en 1999**.

Nous vous invitons donc à signaler au **Service culturel de la commune de Vernier, rue du Village 1, Vernier, tél. 306 06 86**, les couples fêtant leurs 50 ans, 60 ans ou 70 ans de mariage. Ainsi, ils seront cordialement invités à une petite réception en fin d'année.

Nous rappelons que les couples doivent être domiciliés sur la commune, le lieu du mariage n'entrant pas en considération.

## MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN 1998

Les Autorités communales vous informent que les inscriptions sont ouvertes. Voici un extrait du règlement :

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas au vœu de la commission.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Des formulaires de candidature sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou, sur demande, peuvent vous être envoyés.

**Le dossier doit parvenir au Service culturel de la commune de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, tél. 306 06 86, prolongation du délai au 19 février 1999.**

# Les déchets compostables

## POURQUOI LES RECUPERER ?

Les déchets compostables ont une très grande teneur en eau (jusqu'à 85%), d'où un faible pouvoir calorifique. C'est donc un non-sens que de les incinérer.

De plus, le coût de la récupération est pratiquement deux fois moins élevé que celui de l'incinération.

## QUE FAUT-IL RECUPERER ?

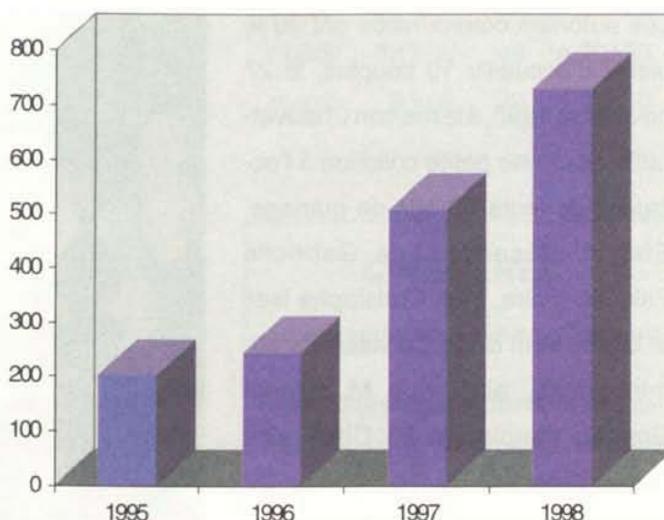
Les fleurs fanées, gazon, tailles de haies, branchages, feuilles mortes, résidus de récolte, plantes de balcon et d'appartements (avec motte de terre), etc.

## ACTIONS COMMUNALES

Des bennes de déchets de jardin sont placées dans différents emplacements sur la commune depuis plus de 10 ans. Cependant, à cause de personnes mal intentionnées ou juste "distrayées", 95% de ces bennes ont été incinérées faute de conformité du contenu.

La commune a donc décidé d'installer une place de tri afin de séparer les déchets de jardin, de bois, de ferraille et ménagers afin de diminuer les quantités de déchets incinérés.

Grâce à ce nouveau procédé, plus de 200 tonnes de déchets de jardin ont été récupérées au lieu d'être incinérées et ce en l'espace de 4 mois.



	1995	1996	1997	1998
Tonne	203	246	509	730

## Emplacements des bennes à déchets de jardin

1. Vernier I Via de Coisson, au fond du parking de l'école.
2. Vernier II Angle chemin de l'Echarpine et route de Vernier.
3. Vernier III Angle chemin des Coquelicots et Champs-Prévoist.
4. Balexert Parking avenue de Crozet, face au Jardin Robinson.
5. Maisonneuve Dans l'enceinte du Jardin Robinson.
6. Libellules Avenue des Libellules, à proximité du dépôt du service du feu.
7. Haut-d'Aïre Face à l'école d'Aïre, chemin de Grandchamp. Emplacement éventuellement déplacé dans le parking du cimetière d'Aïre.
8. Bas-d'Aïre Angle chemin du Renard et chemin des Sellières.

## Ramassages ménagers

### Déchets encombrants

**mardi 2 mars**

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas, pneus, skis....

### Déchets métalliques

**jeudi 4 mars**

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques, jantes...

**Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette "recyclable"** qui peut être obtenue à la Mairie, au Centre de voirie ou dans les postes de la police municipale au prix de Fr. 75.-.

### Attention :

Selon la nouvelle loi en vigueur, tous **les appareils électriques et électroniques** tels que cuisinières, télévisions, fours, ordinateurs, machines à laver, etc. doivent être impérativement **rapportés dans les points de vente.**

## Ou mettre quoi ?

- |                      |   |       |
|----------------------|---|-------|
| 1. brique de lait    | benne à verre                           | ..... |
| 2. meuble en bois    | compost                                 | ..... |
| 3. os de poulet      | benne à vêtements                       | ..... |
| 4. vieux habits      | déchets métalliques                     | ..... |
| 5. canette de bière  | benne à papier                          | ..... |
| 6. carton            | benne de déchets de jardin              | ..... |
| 7. boîte de conserve | déchets encombrants                     | ..... |
| 8. gazon             | récupérateur à alu et fer blanc         | ..... |
| 9. cuisinière        | poubelle                                | ..... |
| 10. jantes           | benne à PET                             | ..... |
| 11. chaussures       | récupérateur de piles                   | ..... |
| 12. marc de café     | rapporter dans les points de vente      | ..... |
| 13. filtre à café    | déchets métalliques muni d'une vignette | ..... |
| 14. matelas          |   |       |
| 15. bocaux en verre  |   |       |
| 16. piles            |   |       |
| 17. frigo            |   |       |

**Les 5 premières personnes à nous renvoyer le bulletin de jeu correctement rempli recevront 2 entrées pour la Piscine du Lignon**

A renvoyer à : Centre de voirie de Vernier - Case postale 520 - 1214 Vernier

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél. ....

### La Commune de Vernier



recherche pour la prochaine rentrée scolaire :

### APPRENTI(E)S

- Employé(e) de commerce
- Horticulteur(trice) plantes en pots et fleurs coupées
- Réparateur(trice) en automobiles

Les inscriptions sont à faire parvenir à la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier.

Qui a oublié 2 sacs contenant pulls, chaussettes et chocolats, en décembre dernier ?  
A récupérer à la MACAV, 48, rue du Village, Vernier.

### FIDUCIAIRE KUFFER & CIE BUREAU DE RÉVISION KUFIGEST

DÉCLARATIONS D'IMPOTS  
COMPTABILITÉS  
ASSURANCES/CAISSE MALADIE  
GÉRANCE DE FORTUNE  
CONSEILS D'ENTREPRISES  
ORGANES DE RÉVISION

Chemin de l'Alouette 7, Aïre (derrière la Poste d'Aïre)  
Téléphone 022 796 35 74 ou Natel 079 442 23 17  
EXÉCUTIONS RAPIDES, PRÉCISES ET PERSONNALISÉES

# Echos des clubs d'aînés

## Comment fonctionnent les clubs d'aînés ?

Le début de l'année est le moment pour les clubs d'aînés de réunir la majorité de leurs membres en assemblée générale, et c'est l'occasion d'évoquer leur fonctionnement.

La gestion courante, les relations avec les autorités, la réalisation des programmes d'activités et leur suivi sont assurés par un comité élu par l'assemblée générale. Ses membres, tous bénévoles, offrent de nombreuses heures tout au long de l'année pour assurer la bonne marche du club.

Pendant l'assemblée générale, le comité présente un rapport d'activités sur l'année écoulée et un rapport des comptes validé par deux vérificateurs (également élus par l'assemblée et indépendants du comité).

L'Assemblée vote alors l'approbation de ces rapports. Elle élit également les membres qui se présentent au

comité, ainsi que le ou la président(e), pour un an. Enfin, elle se prononce sur le montant de la cotisation annuelle pour l'année suivante.

Les membres ont ce jour-là l'occasion de poser toutes les questions qu'ils souhaitent et de faire toute proposition concernant la bonne marche, les activités et le développement de l'association.

Il faut rappeler qu'un club d'aînés est une association indépendante à but non lucratif, dont les statuts contiennent la notion de loisir et de solidarité, ce qui en fait une structure importante qui participe activement au maintien des liens sociaux en combattant la solitude et l'isolement.

A Vernier, la commune soutient les 5 clubs d'aînés implantés sur son territoire, notamment en leur mettant à disposition des locaux et en leur attribuant une subvention.

Les clubs qui le désirent obtiennent également un soutien technique et consultatif d'un animateur socioculturel de l'Hospice général, rattaché au CAD (Centre d'animation pour retraités); le CAD assure également le secrétariat de la Fédération des Clubs d'aînés du Canton de Genève à laquelle sont affiliés les 5 clubs d'aînés de Vernier).

### Conditions d'admission et cotisations

Elles peuvent légèrement différer d'un club à l'autre.

La cotisation annuelle se situe aux alentours de Fr. 20.- à Fr. 25.-.

Il faut en général avoir atteint l'âge de l'AVS, mais les conjoints plus jeunes sont volontiers accueillis. Certains clubs ont assoupli les conditions d'accueil. Ainsi, au club d'Avanchet, toute personne dès la cinquantaine qui se sent bien en compagnie des aînés est la bienvenue.

<b>Club des aînés d'Avanchet</b> Mme Hedwige Bonny 21, rue du Grand-Bay 1220 Les Avanchets Tél. 796 99 59 (privé) Ouverture le mardi de 13h30 à 17h30.	<b>Club des aînés de Châtelaine-Balexert</b> Mme Aimée Brandt 39, av. de Crozet 1219 Châtelaine Tél. 796 60 83 Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h.	<b>Club des aînés des Libellules</b> Mme Alice Fasel 10, ch. de l'Usine-à-Gaz 1219 Le Lignon Tél. 797 13 97 Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h.	<b>Club des aînés du Lignon</b> Mme Lucette L'Haire 50-53, av. du Lignon 1219 Le Lignon Tél. 796 16 70 Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h (animation principale le mercredi).	<b>Club des aînés de Vernier-Village</b> M. Isaac Nicolier 6, ch. de Champ-Claude 1214 Vernier Tél. 341 03 48 Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.
---	--	--	---	--

### Pour tous vos travaux comptables, administratifs et de gestion

- organisation comptable,
- plan de trésorerie, (business plan),
- tenue de comptabilité,
- facturation, gestion des salaires,
- conseil en assurances,
- établissement déclaration fiscale,
- déclaration TVA.

Prix compétitifs, service personnalisé, par des professionnels (maîtrise fédérale de comptable / contrôleur de gestion).

LEUBAZ & ASS. SARL - AIRE / LE LIGNON  
TÉLÉPHONE 796.11.89 - FAX 796.11.84

### Tout sous LE MÊME TOIT

**FINANCES**  
**IMMOBILIER**  
**FIDUCIAIRE**  
**ASSURANCES**  
**ENTREPRISES**

Epargne/ Gestion de Fortune/ Placements  
Achat/ Vente en Suisse / France voisine  
**Déclarations fiscales 1999**  
Choses/ Prévoyance sur mesure/ Maladie  
Lancement/ Administration/ Bouclement

**MicroGestion**

Agrée par la Commission Fédérale des Banques (CFB)  
Av.Casaï 27 /1211 Genève 28 /Tél.: 796 15 50 /Fax 796 15 22  
**Pour VOUS au Centre Commercial de BALEXERT**

**LES CHANTIERS DE L'OPERA**  
**bulletin No 3**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Rendez-vous de celles et ceux qui veulent savoir comment évolue la préparation de notre opéra **Les Chercheurs d'or**, ce petit billet vous en donne les dernières nouvelles.

Les divers ateliers de préparation ont débuté :

Avec entrain, **30 enfants** répètent chaque semaine à l'école de Balexert, le chœur d'**adultes** répètent déjà maintenant au Lignon.

Chantal Guilgot, scénographe, a ouvert l'atelier **décors** et multiplie les rendez-vous techniques pour la réalisation de sa maquette surprenante et qui reste une surprise !

L'atelier des **pianistes** sera actif à l'heure où ces lignes paraîtront et, bien sûr, la musique terminée.

Celui consacré à l'**écriture** aura clos son délai d'inscription, le **concours de dessins** également (près de 300 dessins ont déjà été déposés !).

Le jury du concours d'**affiches** a décerné ses prix, l'**équipe technique** se constitue grâce à l'apport amical du Collège Le Turet de Gex et l'atelier **costumes** ouvrira le 26 mars. Les **solistes** découvrent leur partition, à Genève, Paris, Bourg-en-Bresse, Strasbourg, Bienne, Lausanne. L'atelier d'**orpailage** dans l'Allondon (voir annonce) attend vos inscriptions.

Bref, rarement préparation d'opéra aura mérité mieux son nom : nous sommes en plein chantier !

Vous obtenez tout renseignement au Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86, si vous voulez vous joindre à nous.

Jean-Marie Curti,  
directeur artistique de l'Opéra-Studio de Genève

---

**OPERA LES CHERCHEURS D'OR**

**HABITANTS DU LIGNON ET D'AIRE,  
CET APPEL VOUS CONCERNE !**

Nous cherchons à loger les solistes près de la salle des fêtes du Lignon.

Accepteriez-vous de loger une ou un soliste professionnel venant de l'étranger **du 12 ou 19 avril au 16 mai 1999** ? Tous sont de langue française.

Les repas sont à la charge de l'Opéra-Studio.

Merci de vous annoncer au Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86.

Le Directeur artistique prendra ensuite contact avec vous.

**LES ATELIERS OPERA-STUDIO**  
**pour les Chercheurs d'Or**

**ATELIER D'ORPAILLAGE DANS  
L'ALLONDON**

sur inscription préalable seulement  
**les 7, 9 ou 11 avril 1999, après-midi.**

Age conseillé : 12 à 16 ans.

«Droit d'orpailage» = fr. 10.— par après-midi.

Dans la bonne tradition du Moyen Age...  
et du livret de l'opéra !

Chaque orpailleur garde le fruit de sa récolte.

Dossier d'inscription disponible au  
Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86.

**ATELIER COSTUMES**

Nous retrouverons Marie-Pierre MOREL-LAB,  
assistée de Sandrine LAMBLIN.

**Ouverture VENDREDI 26 MARS 1999 à 14h**

Des maquettes originales vous attendent et la bonne ambiance est assurée, au milieu de tous les ateliers oeuvrant en même temps à la salle des fêtes du Lignon.

Dossier d'inscription disponible au  
Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86.

**ATELIER DECORS**

1. **FABRICATION DES ACCESSOIRES  
DE L'OPERA :**

atelier ouvert à tous les mardis de 19h30 à 22h, jusqu'au 9 mars. Atelier du Vieux-Lignon.

**MESSIEURS LES BRICOLEURS, NOUS  
AVONS BESOINS DE VOUS !**

2. **CONSTRUCTION ET PEINTURE  
DES DECORS :**

atelier ouvert aux jeunes et adultes seulement, dès mercredi 10 mars, selon vos disponibilités. Salle des fêtes du Lignon.

Dossier d'inscription et renseignements au  
Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86.



L'  péra-Studio  
de Genève  
en résidence à Vevrier

Samedi 27 février 1999, 20h  
Dimanche 28 février 1999, 17h  
Salle des Fêtes du LIGNON- Genève

# 9ÈME SYMPHONIE DU NOUVEAU MONDE ANTON DVORAK

## LA LÉGENDE DE GAYANEH ARAM KHACHATURIAN EXTRAITS DU BALLET AVEC LA DANSE DU SABRE



Groupe de danses  
folkloriques  
arméniennes ANI  
Chorégraphie Nevrig AZADIAN  
ORCHESTRE DE L'OPERA-STUDIO  
de Genève  
ORCHESTRE DES JEUNES  
DU NORD/PAS DE CALAIS  
(80 musiciens)  
Direction Jean-Marie CURTI

**LE COURRIER**

Billets Frs 25.-/AVS, étudiants Frs 15.-  
Location au Stand INFO Balexert, tél. 796 96 41



## Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines  
1219 Châtelaïne  
Tél. 022/796 94 60 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE • CHARPENTE  
ESCALIERS • COUVERTURE

Revendeur concessionnaire  
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

Nous recherchons

## FEMME DE CHAMBRE

«a mi-temps»

- âge 20-35 ans
- Expérience souhaitée
- Permis valable

téléphoner au 022/798 44 40

FONDATEMENTS DES MAISONS  
COMMUNALES

## A LOUER

**PLACES DE PARKING  
INTÉRIEURES**

Chemin de Poussy 30 à 44.  
Fr. 80.- par mois  
Tél. 344 88 20



## G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2A, ch. du Sorbier  
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier  
1217 Meyrin Tél. 341 08 43

**NATEL: 079/203 99 62**

**FAX: 341 67 72**

## TYPING - DOC

Tape C.V., lettres  
mémoires  
livres, mailing,  
correspondance

Tél. 079 / 604 36 61

## Ecole BER Genève

**Nouveau : 6<sup>e</sup> spécialisée**  
Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*  
Secrétariat

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

## Buffet Lunch ...

... tous les dimanche de 11h30 à 14h00  
au restaurant **La Récolte**

- ♦ de succulents plats chauds,
- ♦ d'attrayantes salades de saison,
- ♦ des crêpes et des gauffres,
- ♦ et un merveilleux buffet de douceurs



Sfr. 39.<sup>50</sup>

Réervations au 710 30 52

**Forum  
Park Hotel**

(anciennement Hôtel Penta)  
75-77 av. Louis Casal 1216 Cointrin/GE

## COGERIM

**GERANCE  
IMMOBILIERE  
PLANS FINANCIERS  
CONSEILS  
ENTRETIEN  
IMMEUBLES  
& PARCS**



**GENÈVE**

## GÉRANCE CENTRALE

Rue Grange-Lévrier 21  
1220 AVANCHET-PARC

Tél. 979 04 90

Fax 796 28 48



## Pharmacie de Vernier

J.-J. Schenkel, pharmacien

- fermé lundi matin
- ouvert jeudi après-midi

184, route de Vernier  
tél. 341 05 21

## Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

\*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaïne  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



## L'Echo de Vernier-Théâtre

votre troupe communale, vous renseigne

### “ Le Café ” de Carlo Goldoni

“ Le Café ”, que nous présenterons au théâtre des Ranches du 5 au 27 mars 1999, fait partie d'une gerbe de dix-sept comédies que Goldoni a produites pour une seule saison.

Dès 1747 (et jusqu'en 1753), c'est la troupe de Médébach qui, au Théâtre Sant'Angelo de Venise, joue les pièces de Goldoni.

En 1749, des démêlés avec les Inquisiteurs d'Etat et l'insuccès de la dernière pièce jouée au Sant'Angelo (L'Heureuse Héritière) compromettent la saison 1750-1751 du Théâtre Médébach.

En effet, le nombre de loges louées d'avance est fort réduit. Alarmé par la désaffection de son public, Goldoni veut relever le défi. Il s'attelle à un tour de force. Il doublera le nombre de ses comédies nouvelles : non plus huit,

mais seize pour la saison à venir. Rendus curieux, les abonnés renouvellent leur location.

Et “ Le Café ” naît de ce prodigieux jaillissement.

Goldoni commence “ la bottega del caffè ” en dialecte vénitien, la reprend en italien, la fait jouer à Mantoue en 1750 en y mêlant les masques et, pour finir, expulse ceux-ci de la version publiée en 1753.

L'aspect fondamental et novateur de la pièce consiste à ne pas en articuler les rouages autour de l'un personnage principal, mais de faire d'un café, situé au centre des carrefours de Venise, le véritable protagoniste de l'intrigue, la source de rebondissements, l'endroit où se croisent les fils de la trame.

Lorsque les masques furent suppri-

més, le Brighella primitif devint Ridolfo, le patron du café, homme de sens et d'honneur, honnête, sensible, obligeant, à la conscience généreuse. Arlequin devint Trappola, le garçon malicieux, virevoltant et malin.

Don Marzio est le personnage du médisant invétéré qui veut tout savoir, qui se mêle de tout et répand ragot sur ragot.

Le brave Ridolfo court du four au moulin et a bien de la peine à colmater les brèches ouvertes par les persifflages de Don Marzio, la cupidité de Pandolfo, la légèreté d'Eugenio et les doléances des épouses délaissées. La mise en scène souligne tout ce que cette classique comédie italienne, ancêtre dans les racines locales, a de vif, de divertissant, de comique.

## Association Vernier-Ardusat

### Souscription pour les sanitaires de l'école

Dans le numéro de décembre de “ Informations Vernier ”, notre association annonçait le lancement d'une souscription auprès de la population verniolane, en vue de récolter les fonds nécessaires pour l'installation à l'école primaire d'Ardusat (Maramures) - commune parrainée par Vernier dans le cadre de l'“ Opération villages roumains ” - de sanitaires répondant aux critères minimaux d'hygiène et de confort.

D'ores et déjà, notre association tient à adresser sa vive gratitude à toutes les personnes qui ont répondu favorablement à son appel.

Cependant, dans le tourbillon des fêtes de fin d'année, notre requête est, peut-être, passée inaperçue ou, tout simplement, le temps nécessaire a manqué à des personnes pour faire ce geste de solidarité qui doit permettre à notre association de réunir la somme d'env. Fr. 25'000.- indispensable à l'aboutissement de ce projet, selon un premier devis des travaux.

#### LA SOUSCRIPTION EST DONC TOUJOURS OUVERTE !

Tous les dons peuvent être adressés à :

Banque Raiffeisen Vernier - C.C.P. 12-3394-4

en faveur de : Ass. Vernier-Ardusat (sanitaires école)  
Cpte 100077001 / 80214

Malgré les nombreuses sollicitations, un très grand merci de nous apporter votre soutien, absolument nécessaire à la réussite de cette action en faveur des écolières et écoliers de la commune d'Ardusat.



## La Vogue est morte, vive la Fête populaire !

La première Fête populaire de Vernier qui prend la relève de la défunte Vogue, se déroulera dans les écoles, et leurs préaux bien entendu, si Dame Pluie n'y voit pas d'inconvénient particulier - du samedi 29 à 10h au dimanche 30 mai 1999 à 18h. Les organisateurs entendent bien en faire un grand rendez-vous festif annuel de tous les Verniolans, qu'ils soient du Lignon, des Avanchets, des Libellules, de Châtelaine ou des autres régions de la commune.

Mais pourquoi avoir changé le nom de cette manifestation bien connue des Verniolans ? S'agit-il d'un simple toilettage, dû à une mode passagère ? D'une soudaine envie de faire du neuf avec du vieux ?

En réalité, la commission municipale s'est rendu compte d'une certaine désaffection du public pour la Vogue, par ailleurs moins bien organisée que ce que l'on pouvait en attendre. Cette situation provoquait des rumeurs, justifiées ou non, là n'est pas la question, mais auxquelles il valait mieux mettre fin, puisque ce ne sont justement que des "on-dit". Et la meilleure manière de procéder était de recourir à une formule nouvelle.

### Convivialité

C'est ainsi que s'est imposée l'idée d'une fête, à laquelle tous les Verniolans sont invités en un point central de la commune, pour s'y rencontrer de manière conviviale et surtout pour que les uns puissent découvrir les nombreux talents, trop souvent méconnus, des autres.

Les multiples associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres pourront y faire découvrir les nombreuses facettes de leurs activités. Et c'est le moment de rappeler ici à celles qui n'ont pas encore annoncé

leur participation, qu'elles peuvent encore le faire auprès du Service culturel de la Mairie, mais si possible rapidement, afin de pouvoir prendre part à l'organisation de la fête.

Mais on sait également que, dans cette commune, il y a quantité de personnes, artisans, artistes, bricoleurs, etc., qui ne refuseraient pas de dévoiler leurs talents, mais souvent ne savent pas comment le faire. Qu'ils saisissent donc eux aussi cette chance de s'inscrire à une manifestation susceptible de leur ouvrir de nouvelles portes et n'hésitent pas à se faire connaître sans tarder auprès du service compétent.

Dans cette optique, profitons-en pour signaler que les organisateurs caressent l'idée de monter une exposition, pouvant présenter peinture et peinture sur soie, patchwork, sculptures, marionnettes, objets décoratifs ou utilitaires, etc., la liste est loin d'être exhaustive.

Autre point fort de cette fête populaire : la course VTT, organisée par Serge Demierre, qui revêtira d'autant plus d'importance cette année que celles de Bernex et de la Ville de Genève n'auront pas lieu.

A l'heure où nous mettons sous presse, on sait déjà qu'il y aura une formule "familles" et une seconde ré-

servée aux "sportifs", répartis en diverses catégories.

De nombreux autres aspects de cette manifestation sont bien entendu à l'étude au sein du Comité - lequel accueillerait encore volontiers quelques bonnes volontés pour l'aider dans sa tâche - et nous ne manquons pas d'en faire part à nos lecteurs dans les prochaines éditions d'Informations Vernier.

Pour l'heure, contentons-nous de souligner que cette Fête populaire, renonçant à la solution un peu facile de faire venir des "vedettes" aussi extérieures à la commune que coûteuses, veut au contraire mettre en lumière les ressources infinies que l'on peut trouver au sein même de la population verniolane.

Luc Matile

Pour toutes inscriptions individuelles, de sociétés, de participation au Comité, demandes de renseignements complémentaires, vous voudrez bien vous adresser au :

Service culturel de la  
Mairie de Vernier,  
rue du Village 1, 1214 Vernier,  
tél. 306 06 84, fax 306 06 90.



**Domenico**

INSTALLATION CHAUFFAGE  
ENTRETIEN ET DEPANNAGE

### ALLIA Domenico

22, ch. des Batailles - 1214 VERNIER  
Tél. + fax 341 06 66  
Natel 079 624 55 71

### A LOUER

#### Z.I. du Lignon

Beaux bureaux équipés,  
RDC, surface 110 m<sup>2</sup>,  
4 places de parking et  
sous-sol.

Pour tous renseignements  
et visite contactez-nous au  
797 55 77.



ENTREPRISE GÉNÉRALE  
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier  
1219 Châtelaine  
Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G.)  
et de Swisscom (P.T.T.)

Association des intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier

## De Vernier-Place à Chauvet-Lullin

Le clocher de l'Ecole de Vernier-Place envoie sa flèche vers le ciel.

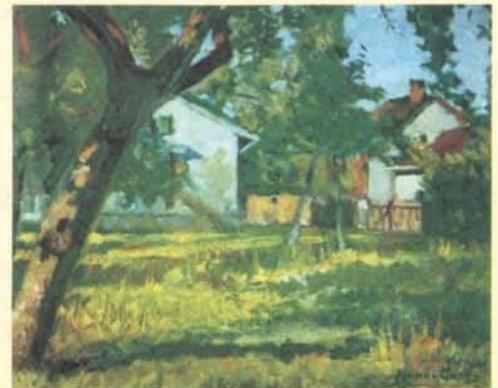
La sirène qui hurlait pendant les nuits trop sombres de la dernière guerre ressemble à un champignon qui serait monté en tige. Il y a, sous le toit en forme de cornette, une horloge au cadran émaillé blanc et juste au-dessus une jardinière bien fleurie au printemps. Une grande baie vitrée arrondie éclaire l'appartement du concierge. On entre dans le bâtiment principal par deux porches aux auvents bien dessinés. On peut accéder directement à la salle de gymnastique depuis la cour.

A droite de l'école, le Café du Signal et tout à côté, des maisonnettes, un couvert en tôle, les communs. C'est dans l'un de ces bâtiments que la brocante de Debaravite s'est installée à ses débuts. On distingue sur la gauche de la photographie, une partie de la station terminale de la ligne 6 du tram. On l'a démolie depuis...



*Le clocher de l'école*

Le peintre Henri Goerg a planté son chevalet à côté de la ferme Pattey et cela nous donne ce joli tableau avec le verger où l'on a posé la Coop, la maison où habita Balthazar Boddi - dont l'atelier en bois sera bientôt démoli - et au fond à droite, d'anciennes maisons qui n'existent plus. Les gosses de ces années 40 doivent certainement se rappeler le portail rouillé trop rarement ouvert pour de furtives maraudes.



*Le peintre Henri Goerg...*

Un camion arrive. C'est celui de la Parfumerie Givaudan. Il croise une voiture : juste derrière la queue du cheval. Presque tout Vernier travaille "à l'Usine". C'est peut-être le père Suter qui conduit le camion (salut Henri !). C'est un Saurer qui doit bien faire ici du 15 à l'heure. Heureux temps...



*Un camion arrive...*

Dans cette maison habitèrent les familles Brandt, Sommer. Sous les fenêtres aux volets fermés, il y avait une remise où le paysan cuisait les pommes de terre pour les cochons. C'est maintenant la Bibliothèque municipale. Au fond, le Café de l'Etoile sous les marronniers. L'homme aux chevaux pose pour le photographe. Le pli de son pantalon est encore marqué. Il s'appelle Adrien. Le cheval de gauche, c'est Polka et l'autre, c'est Flora.

Voilà. Tout ça, c'était avant...

Le Comité de l'AIVV

Photographies de Georges Brandt.  
Celles d'autres personnes vont suivre.  
Merci à tous !



Association des intérêts de Châtelaine et environs  
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

**Mercredi 24 mars 1999 - 20h30**  
**Convocation à l'assemblée générale de l'AICE**

Tous les membres de l'Association des intérêts de Châtelaine et environs sont convoqués par la présente à l'Assemblée générale statutaire qui se déroulera le mercredi 24 mars 1999 à 20h30 au Centre de quartier de Châtelaine, 84, av. de Châtelaine.

Ordre du jour :

1. Election des scrutateurs
2. Lectures et acceptation du PV 98
3. Rapports : du président, de la trésorière, des vérificateurs
4. Acceptation des rapports et décharge au comité
5. Elections : du président, des membres du comité, des vérificateurs
6. Fixation du montant de la cotisation
7. Divers

Le Comité de l'AICE se réunit chaque premier lundi du mois (sauf juillet et août) au Centre de quartier de Châtelaine. Si nos activités vous intéressent, devenez membre du comité en venant le soir de l'Assemblée générale pour présenter votre candidature.

Cet appel s'adresse à tous les habitants de la commune qui résident sur Châtelaine.

---

**Les aînés de l'AICE fêtent les rois**

Le samedi 9 janvier, nos aînés étaient invités pour le troisième fois consécutive à la fête des Rois organisée par l'AICE. Débutée par les messages de bienvenue de Mme Falquet, maire de Vernier et de M. Dulex, président du Conseil municipal, cette fête s'est poursuivie par un spectacle ensoleillé de Asociacion Arte Andaluz de Châtelaine.

Goûter en musique avec l'orchestre Pasadena, puis un concert donné par l'Ecole des clarinettes des Cadets de Genève ont permis à nos invités de poursuivre l'après-midi des Rois. La tombola richement garnie a clos cette fête. A leur départ, une galette leur a permis de continuer la fête chez eux.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes et entreprises suivantes qui nous ont, grâce à leur don ou leur présence, rendu cette journée possible :

L'Oréal/Lorsa SA, Vedia SA, Tribune de Genève, Tabac-Journaux de Maisonneuve, Coop Genève, Grands Magasins La Placette, Boulangerie Jenny, Garage de l'Ecu - M. J.P. Girard, Restaurant La Terrasse - M. D. Bongarzone, Restaurant Le Sporting - M. A. Carballido, Entreprise Edouard Brique & Cie, Carrosserie J.P. & G. Corbex, Ferblanterie-sanitaire M. G. Leone, Jardin d'Enfants Casse-Noisette, Garage Jean Jenny, Pharmacie de Châtelaine - M. & Mme Stucker-Steiger, La ludothèque de Châtelaine, Mme Eliane Campiche, Mme Zinka Méan, Mme Martine Montfort, Mme Marie-Louise Mottaz pour les décorations, M. Mark Johnson, M. Roland Pillonel - concierge de l'école, Olivier et René les musiciens de l'orchestre Pasadena, l'Asociacion Arte Andaluz de Châtelaine, les Cadets de Genève et nos petits rois et petites reines Caroline, Simon, Isabelles et Emily.

Le comité de l'AICE se réjouit de la prochaine fête des aînés qui aura lieu soit à Noël soit aux Rois.

A bientôt  
Le Comité de l'AICE.



**le Service des sports**

cherche

**hôtesse-caissière pour la Piscine du Lignon**

bonne présentation, capable de tenir une caisse informatisée et habituée aux contacts avec le public.

Horaire : env. 21,25 heures / semaine,  
comprend 1 week-end sur 2  
Période : du 15 mai au 5 septembre 1999

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à :  
Commune de Vernier, Service des sports,  
30, route du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon  
Tél. 796 62 96.

**ECOLE DE TENNIS ET DE BADMINTON**

Au Tennis d'Aire, le mercredi.

2ème période : du 10 mars au 30 juin 99 (16 leçons).  
Inscriptions dès le 22 février 1999.

**TENNIS** (de 8 à 16 ans)

Prix : paiement au comptant, à l'inscription,  
Fr. 135.—/16 leçons.

**BADMINTON** (de 9 à 18 ans)

Prix : paiement au comptant, à l'inscription,  
Fr. 64.—/16 leçons.

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Renseignements : Tennis d'Aire, tél. 796 21 98.

**Te reconnais-tu ?**



Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341 39 17 ou au 782 05 89 jusqu'au 28 février.

Tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV



**SIMON BORGA**

*Etanchéité*

*Couverture*

*Ferblanterie*

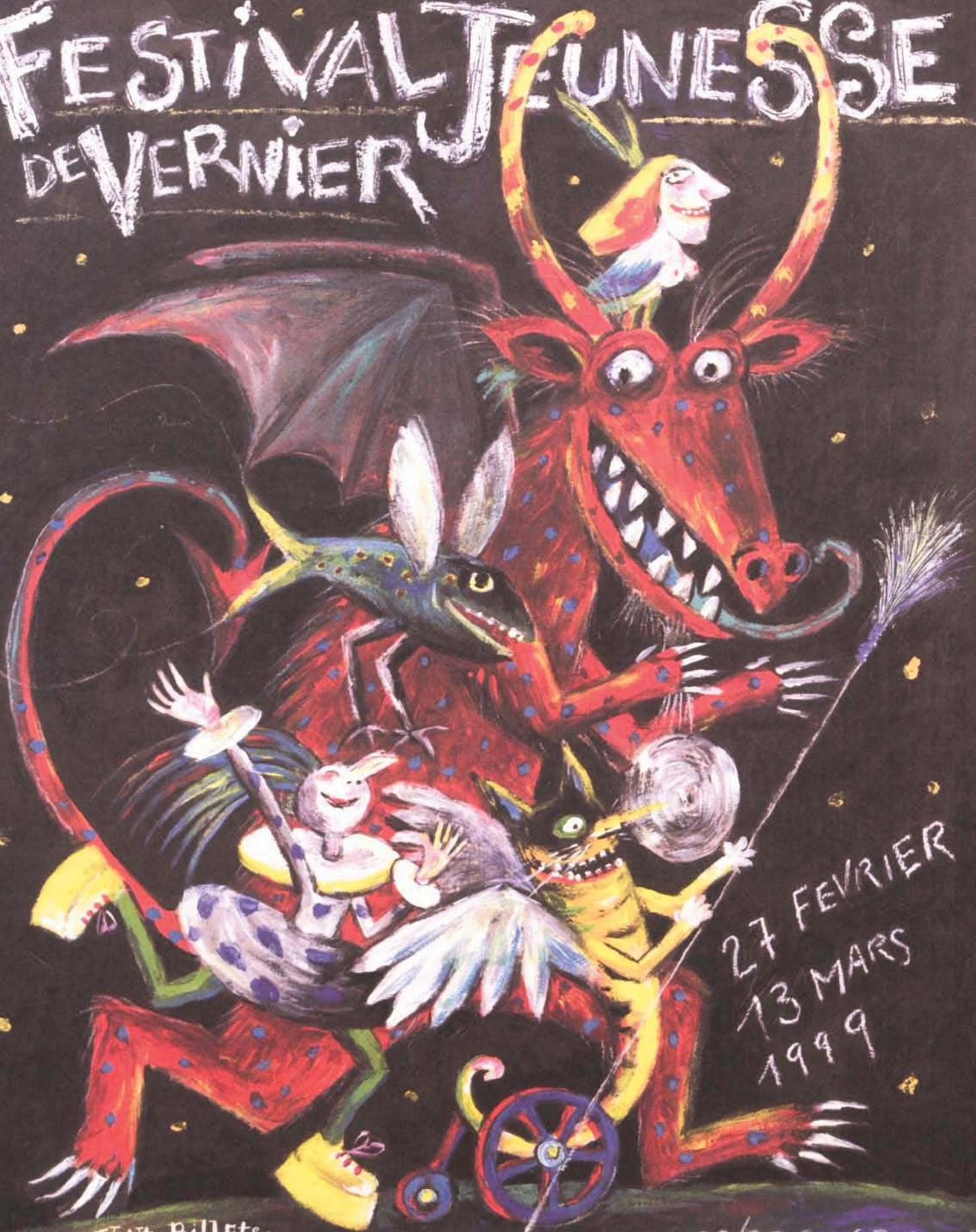
*Isolation*

*Entretien toiture*

12, chemin de la Muraille  
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87  
Fax 797 55 33

# FESTIVAL JEUNESSE DE VERNIER



27 FEVRIER  
13 MARS  
1999

VENTE BILLETS:  
STAND INFO BALEXERT  
TEL: 022/7969641

TEL: 022/3060686

# DÉMONS & MELVEILLES

ILLUSTRATION ANNE WILSDORF